

LES METHODES DE TIR DANS LA POLICE NATIONALE

Par Patrick Salotti

GENESE DU TIR DANS LA POLICE FRANCAISE

Traditionnellement, le tir était, en France, une discipline militaire. Au dix-neuvième siècle, une ouverture vers la société civile s'est effectuée par le biais des organisations de préparation militaire et des bataillons scolaires, au sein desquels, le tir était enseigné et des concours organisés.

Jusqu'au début du vingtième siècle, la police n'utilisait que peu d'armes à feu. Elle était principalement dotée d'armes blanches (épées, sabres, baïonnettes et bâtons). Les techniques de tir, militaires ou civiles, jusqu'au début de la deuxième guerre mondiale, étaient celles du tir de précision (cible ou duel).

C'est William E. FAIRBAIRN qui instaura un distinguo entre tir « sportif » de précision et tir de combat. Policier de terrain à SHANGAÏ, la ville la plus sanglante de l'époque 1910-1920, il devint un spécialiste du combat de rue, à main nue, au couteau ou à l'arme de poing. Son expérience l'amena à concevoir une méthode et il devint par la suite le formateur d'unités de police et de l'armée britannique, puis durant la seconde guerre mondiale, de l'armée US.

A partir de cette époque, les militaires du monde entier s'inspirèrent des techniques de « Close-combat » et du « tir de survie » (Shooting to live) de FAIRBAIRN et de son complice SYKES.

Mais en France, la Police, qu'elle soit municipale (en tenue), Sûreté nationale (en civil) ou parisienne (préfecture de police) continuait à tirer sur cibles, à « bras franc » en « précision ». Seules quelques individualités, ayant une expérience personnelle du combat ou ayant reçu une formation militaire dans des unités spéciales, essayaient d'utiliser leur arme de manière pratique, efficace et réaliste.

LE « TIR RAPIDE » METHODE SASIA

La vraie révolution du tir dans la Police française date de 1962. Cette année-là, Raymond SASIA, ancien résistant et garde du corps du Général DE GAULLE, effectue un stage à l'Académie de tir du F.B.I à QUANTICO. Il en rapporte une technique qu'il adapte aux nécessités françaises.

Voici les commentaires qu'il en fait dans son ouvrage *Le tir rapide* :

« Pour remplir sa mission de sécurité publique et de maintien de l'ordre, tout en respectant un cadre juridique strict, garantie indispensable des libertés, la police a été amenée à réviser ses procédés afin qu'ils ne deviennent pas inopérants dans leur confrontation avec les nouvelles formes de criminalité. L'adaptation a été recherchée dans le perfectionnement des techniques mises en œuvre. On a ainsi été conduit à étudier les conditions d'une plus grande efficacité de tir, ultime forme de l'intervention qu'il faut toujours envisager ».

La méthode de tir rapide dite « méthode SASIA » est un tir de réaction à une main, répondant à une agression préalable, qui permet au policier de riposter le plus instantanément et précisément que possible, en partant de l'arme à l'étui, tout en présentant une surface réduite au feu de l'agresseur.

Contrairement aux positions de tir utilisées jusqu'alors par les policiers, celle-ci est dynamique et réaliste. Elle se place dans un contexte d'un duel face à l'agresseur.



Description de la position : après la création des appuis au sol, écartement parallèle, le corps se ramasse et les jambes fléchissent. La main « directrice » (droite pour les droitiers) va chercher l'arme (après avoir éventuellement « chassé » veste ou blouson), puis un basculement de l'étui permet la sortie rapide de l'arme, le bras effectue une sorte de fouetté pour se retrouver légèrement en avant du corps, le canon pointé en direction de l'objectif, l'arme tenue à hauteur du bas du sternum. L'autre main reste légèrement en retrait.

Mais la méthode ne se limite pas à une seule position aussi efficace soit-elle. Son idée « force » est *l'adaptation*, permettant l'application du principe de base à tous les cas de figure, collant ainsi de manière constante aux réalités du terrain et aux différentes distances de tir et déclinant toute une gamme de variantes : position debout, debout derrière abri, semi-fléchi, à genoux, couché, tir « pointé » (parfois appelé à tort tir « instinctif ») ou tir visé selon le contexte.

Adaptation encore, à l'étonnant patchwork que représente l'armurerie de la Police Française de l'époque : armes anciennes désuètes ou armes modernes et puissantes, revolvers, pistolets semi-automatiques, armes militaires automatiques.

Le « tir rapide » influencera la mise au point d'armes spécifiques comme les revolvers SMITH & WESSON modèle 19 RS (Raymond SASIA) et les revolvers MANURHIN modèle MR73.

Enfin, comme pourrait l'analyser un spécialiste actuel du marketing, le service « après-vente » est largement assuré, avec la création de matériel ad hoc.

Les étuis d'armes de poing sont « pentés », permettant une bascule sur le ceinturon et une extraction rapide de l'arme dans le fameux mouvement avant de fouetté du bras.

Une ciblerie papier est étudiée : diverses versions sont disponibles, jouant sur les inversions de couleurs entre noir et blanc et présentant des silhouettes humaines agressives, de taille réduite et sectorisées.

Un parcours de tir est créé afin de permettre un enchaînement de positions et des applications de situations concrètes.

Mais surtout, un environnement favorable au développement de la méthode est mis en place rapidement avec la création d'une « maison mère » : le Centre National de Tir de la Police Nationale¹, avec la formation d'une sorte de « chevalerie » pédagogique constituée de moniteurs, moniteurs-chefs et professeurs de tir.

Cette méthode « SASIA » restera en place dans la police française jusqu'en 1985 et influencera les polices européennes (Belge, Suisse, Hollandaise et Allemande).

Au quotidien, les formations, qu'elles soient initiales (en école), continues (tir « administratif » d'entretien), ou de perfectionnement (stages au C.N.T.P.N), commençaient toujours par des exercices répétitifs « à vide » afin d'acquérir des automatismes. Ce rituel appelé « La Prière », obligeait les pratiquants à se mettre en ligne et à effectuer rapidement les mêmes gestes, au commandement du moniteur, pendant un certain temps.

Malgré les innovations qu'elle apportait en matière de gestes technique d'intervention, la méthode de tir rapide à une main souffrait de quelques inconvénients majeurs.

Elle exigeait un entraînement long et régulier afin d'être efficace.

¹ 1962 – création du Centre de perfectionnement du tir de la Sûreté Nationale.

1963 – création du Centre d'entraînement du perfectionnement du tir de la Préfecture de police de PARIS.

1968 – Création du Centre National de perfectionnement de tir à l'occasion de la fusion entre la préfecture de Police parisienne et la Sûreté nationale, donnant ainsi naissance à la Police Nationale.

Les munitions allouées annuellement par fonctionnaire (20 puis 60 cartouches) et le nombre de séances de tir (3 par an) ne permettaient pas d'atteindre un niveau satisfaisant pour l'ensemble du corps. Seules les unités spécialisées avaient le temps et les moyens d'y exceller.

D'autre part, le tir « SASIA » était plus adapté aux policiers exerçant en civil qu'à ceux portant la tenue d'uniforme. N'oublions pas qu'à l'époque, le gardien de la paix, en vareuse et képi, portait l'arme cachée sous sa veste boutonnée, ce qui, reconnaissons-le, était un obstacle de taille à la mise en application d'un tir « rapide » !!!

Ces considérations amenèrent à la conclusion qu'il fallait faire évoluer ou changer cette méthode élitiste. Mais la décision ne fut prise qu'après le départ à la retraite de l'inspecteur général Raymond SASIA, à la demande et sous le contrôle technique de l'équipe du C.N.T qu'il avait formée.

LA METHODE DE TIR A DEUX MAINS, UNE VARIANTE DU « WEAVER STANCE »

En 1985, c'est de nouveau vers les Etats-Unis que se tourne le C.N.T.P.N afin d'expérimenter puis adopter une nouvelle méthode de tir applicable par tous les policiers quelque soient leur fonction ou leur tenue.

Partant du constat que le tir à deux mains permettait une meilleure maîtrise de l'arme et un tir (visé) plus précis sans entraînement excessif, la Police française adoptait la position « WEAVER » du nom d'un policier californien (le Sheriff adjoint Jack WEAVER du comté de LOS ANGELES) qui créa ce style en participant à des compétitions de tir à la fin des années 50.

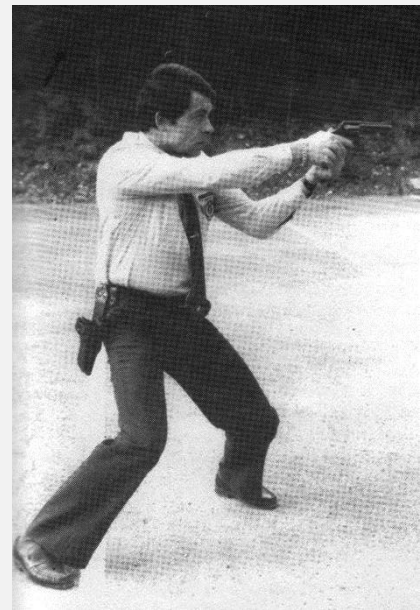
Le buste du tireur se profile de $\frac{3}{4}$ par rapport à son adversaire (ou à la cible). Le blocage de l'arme s'effectue par une opposition de forces : le bras « directeur » (celui qui tient l'arme) pousse vers l'avant pendant que l'autre tire vers l'arrière. La rigidité de l'ensemble, au moment du départ du coup de feu, s'obtient par un blocage musculo-squelettique des membres supérieurs. Les membres inférieurs, grâce à des appuis décalés, permettent une stabilité améliorée.

La position obtenue est étrangement celle d'un tireur à l'arme d'épaule (fusils, carabines..) ou celle des gardes des arts martiaux (à l'arme blanche ou à main nue), autrement dit : une position polyvalente de combat.

Considérant la puissance des armes en dotation dans la Police Nationale, à cette époque, après un nécessaire remaniement (standardisation par abandon du calibre 7,65 mm et généralisation des calibres 38/357 magnum puis 9 mm Parabellum), cette position permet l'absorption efficace du recul et le repointage rapide de l'arme. De plus, certains policiers éprouvant des difficultés à actionner la queue de détente avec un seul index, peuvent maintenant le faire avec le renfort de l'index de l'autre main (personnel féminin par exemple).

Comme pour le tir « SASIA », la nouvelle méthode se décline en plusieurs variantes (genou haut, genou assis, debout derrière abri, semi-fléchi...) et se travaille en enchainements codifiés, soit au pistolet soit au revolver, sous forme de parcours : P.T.C (parcours technique complet), P.T.S (parcours technique simplifié), P.P.T.R (parcours pratique de tir rapide), P.S (parcours stress), P.P.O (parcours pénombre et obscurité)...

La position « WEAVER » est difficile à apprendre car peu naturelle : elle est douloureuse, au début, à cause des forces musculaires inversées mises en application et du buste qui est vrillé. Mais après un apprentissage plus au moins long, elle devient alors une habitude pour le pratiquant. Un tireur même



médiocre, parvient rapidement à être efficace. Cette amélioration du niveau moyen des tireurs vient du fait que d'un tir « pointé (dit « instinctif ») on était passé à un tir visé (en alignant les appareils de visée de l'arme avec l'objectif), moins rapide mais plus précis.

Précisons encore que les formateurs du C.N.T., grâce à leur longue expérience, ne se sont pas débarrassés entièrement de la méthode précédente et c'est ainsi que « la nouvelle méthode de tir de la Police nationale » maintenait la « position SASIA » pour des tirs à courtes distances sous l'appellation « *tir rapide 7 m* », ainsi que le tir couché de face.

Certaines unités spécialisées (groupes d'intervention) ou certaines directions (Police judiciaire) allaient plus loin et empruntaient aux U.S.A des variantes de la position WEAVER, comme la position au sol dite « *COSTAL-LATERALE* ».

Comme toujours, le changement d'une méthode apporte son lot de bouleversements : recyclage des formateurs, apparition de « produits dérivés » comme les tenues adaptées, ceinturons et étuis spécifiques...

Mais la modernisation de l'armement est également une source de problèmes, provoquant à la marge, des aménagements techniques de la méthode. Pour exemple : l'arrivée des pistolets semi-automatiques de deuxième génération, permettant le port en service de l'arme chargée (cartouche « chargée ») supprimait l'obligation d'actionner la culasse juste après le « dégainé ».

Le pistolet était alors, comme le revolver, susceptible de faire feu dès la sortie de l'étui sans autre manipulation que la pression de la queue de détente.

LA POSITION DE FACE DITE « GILET PARE-BALLES »

En 2002, la Police Nationale équipe tous ses fonctionnaires affectés sur la voie publique ou susceptible de s'y trouver, d'un gilet pare-balles individuel. Cette mesure va entraîner une nouvelle modification des techniques de tir. En effet, l'adoption d'une protection balistique minimum dit « *Gilet à port dissimilé* » (en dotation individuelle) conçu avec de larges échancrures sous les bras pour le confort, oblige, si l'on veut bénéficier de la surface optimale de couverture, à présenter la partie frontale, face au danger.

En conséquence, la position « WEAVER » (de $\frac{3}{4}$ avant) n'est plus adaptée, elle est d'ailleurs impossible à pratiquer avec l'encombrement d'un gilet pare-balles « lourd » utilisé lors de missions à risque.

La position « gilet pare-balles », appelée institutionnellement « *adaptation des techniques de tir à l'utilisation des protections balistiques individuelles en dotation dans la Police Nationale* », concerne les tirs pratiqués en espaces découverts.

Les épaules et le bassin du tireur sont face à l'objectif, les appuis au sol sont décalés en fente avant avec transfert du poids du corps sur la jambe avancée, l'arme est tenue à deux mains, verrouillée par la pression exercée par chaque membre, les bras tendus, articulations des coudes bloqués, formant un triangle isocèle.



Il est curieux de constater qu'une fois de plus, la Police Française s'inspire des pratiques d'outre-Atlantique, puisque la position « isocèle » est celle adoptée par les tireurs sportifs dans les compétitions « I.P.S.C » (dénommé en France : Tir Sportif de Vitesse-T.S.V).

CONCLUSION

Voici, balayées d'un regard rapide, cinquante années de techniques de tir de la Police Nationale.

Elles sont la marque d'une adaptation constante, à l'évolution du métier bien sûr, mais aussi aux nécessités du terrain qu'imposent les changements de la société. Elles sont à l'origine de cette progression évidente du professionnalisme policier, indispensable à une époque où bonne volonté et formation « sur le tas » d'antan ne pourraient plus suffire.

Les méthodes changent mais l'esprit reste.

Laissons une dernière fois la parole au créateur du C.N.T, M. Raymond SASIA :

« Tous les fonctionnaires de Police sont dotés d'une arme individuelle, sans doute beaucoup passent-ils toute leur carrière sans avoir jamais à s'en servir. Mais chacun, à chaque instant, peut avoir l'occasion de sortir son arme pour faire son devoir. Que ce soit pour défendre sa propre vie ou celle d'autrui, il importe, à cet instant précis de nécessité et d'urgence, que le policier conserve sa lucidité et son sang-froid....D'évidence, le tir est projection, dépassement, et d'autant plus consciencieux doit être le contrôle du geste que doivent être tracés exactement, précisément, justement, parfois dans l'infiniment immédiat de l'instant, la limite et le choix entre tuer et sauver...Tirer juste, c'est tirer autant avec justice qu'avec justesse....

Analyse rapide de la situation, promptitude de son intervention : ce n'est qu'une connaissance parfaite du maniement et de l'utilisation de son arme qui feront alors du policier un élément modèle remplissant sa mission et contribuant ainsi à rehausser le prestige de la Police Française et dont les qualités morales auront permis de respecter la pensée du législateur ».